

## Quatrième partie :

# Diagnostic écologique



## A - Les habitats naturels

### 1/ Organisation des habitats naturels sur le site

#### a) Les habitats naturels des vallées

##### ❖ Organisation des habitats naturels dans la vallée du Changeon

La vallée du Changeon est relativement large. Ceci peut expliquer le fait qu'elle ait été par le passé largement déboisée et cultivée. Il s'en trouve aujourd'hui un paysage très ouvert, particulièrement dans la basse et la moyenne vallée du Changeon. La haute vallée du Changeon est, quant à elle, légèrement plus forestière.

Les nombreuses interventions et les aménagements d'ordre hydraulique ont eu pour effet de modifier considérablement le fonctionnement hydrodynamique du Changeon et d'assécher en partie les milieux attenants au cours d'eau. Des curages ont ainsi été anciennement réalisés pour limiter l'inondation des cultures en place.

De nombreuses cultures semblent aujourd'hui abandonnées, elles ont été remplacées par des friches agricoles.

##### Les prairies

Elles représentent approximativement 15% de la surface totale de la vallée. On les trouve dans le fond de vallée, de part et d'autre du cours d'eau. Elles sont gérées par fauche et/ou pâturage.

Celles qui font l'objet d'une gestion par la fauche sont d'intérêt européen. Elles correspondent, pour la plupart, à l'**habitat Natura 2000 "6510 - Prairies de fauche à Avoine élevée"** (deux petites prairies, plus humides, correspondent quant à elles à l'**habitat Natura 2000 "6410 - Prairies humides à Jonc acutiflore"**).

Les prairies pâturées sont également d'intérêt européen, dès l'instant que le pâturage n'est pas trop intensif et qu'il est accompagné par au moins une fauche annuelle. En revanche les prairies qui ne sont gérées que par un pâturage intensif ont un cortège floristique légèrement différent et ne constituent pas, en tant que tel, un habitat d'intérêt européen ; elles sont dans ce cas à considérer comme des pâtures mésophiles (code Corine Biotopes : 38.1) ou mésohygrophiles (code Corine Biotopes : 37.24), ces dernières étant très peu présentes.

Une diminution du chargement à l'hectare couplée à une fauche annuelle permettent, la plupart du temps, de restaurer les pâturages intensifs et de les faire évoluer vers des prairies de fauche à Avoine élevée.

### Les cultures (CB : 82.2) et les jachères (CB : 87.1)

Elles couvrent également environ 15% de la vallée du Changeon. La moitié des terres étaient cultivées au moment des inventaires de terrain et l'autre moitié était en jachères ou en friche. On rencontre les cultures et jachères dans le fond de la vallée du Changeon, comme les prairies, mais également dans le fond de la vallée du Millet, affluent situé en rive gauche du Changeon.

### Les peupleraies (CB : 83.321) et boisements alluviaux (code Natura 2000 : 91E0\*)

Couvrant approximativement 15% de la vallée du Changeon, soit un peu moins de 250 ha, les peupleraies se trouvent également en fond de vallée. Elles sont souvent assez étendues, avec des parcelles supérieures à 10, 20 voire 30 ha. Les plus importantes se situent dans la basse vallée du Changeon, entre la Cave Vaudelet et Benais.

Sur environ 70 ha, elles sont en mosaïque avec des reliques de **forêts alluviales**, ce dernier habitat constituant un milieu d'intérêt européen prioritaire (**code Natura 2000 : 91E0\***). Une élimination progressive des peupliers hybrides au profit des espèces typiques de la forêt alluviale permettrait une restauration conséquente de ces boisements qui ne couvrent plus aujourd'hui que 3% de la vallée du Changeon, soit à peine 50 ha.

### Les chênaies sessiliflores ligériennes à Fragon (CB : 41.22) et les plantations de résineux (CB : 83.3112)

Les chênaies sont caractérisées par des plantes neutrophiles à acidiphiles, voire mésoacidiphiles, selon leur position topographique et la profondeur du substrat calcaire. Elles sont caractérisées par les espèces suivantes : le Chêne pédonculé, le Chêne sessile, le Châtaigner (dans les secteurs les plus acides), le Charme, l'Alisier torminal, le Noisetier, etc. Elles occupent environ 25% de la vallée du Changeon, soit environ 390 ha. Contrairement aux prairies, aux cultures et aux peupleraies, on ne les trouve pas en fond de vallée mais sur les hauts de versants et en bordure de plateau.

C'est également sur les versants et le rebord du plateau que se trouvent les peuplements purs de pins. Ils occupent une superficie totale d'une centaine d'hectares, soit 6% de la vallée.

### Les étangs et milieux associés

On en trouve une quarantaine dans la vallée du Changeon. La plupart font moins d'un hectare, ils sont très près du cours d'eau et alimentés par la nappe alluviale. Certains étangs cependant sont beaucoup plus grands et se trouvent directement sur le cours du Changeon. Le principal est l'Etang du Mur qui fait près de 15 ha. Son impact sur le fonctionnement naturel de l'hydrosystème est loin d'être négligeable.

Au total, les étangs occupent une trentaine d'hectares, soit moins de 2% de la surface totale de la vallée du Changeon. Ce sont des milieux complexes dans lesquels se développent de nombreux habitats naturels, dont certains sont d'intérêt européen.

C'est le cas des **communautés végétales amphibies annuelles et vivaces** correspondant respectivement aux **codes Natura 2000 : 3130 et 3110**. Ces formations végétales sont assez répandues mais leur état de conservation varie considérablement d'un étang à l'autre. Certains étangs abritent des faciès très appauvris des végétations amphibies, particulièrement lorsque le niveau d'eau reste haut et constant toute l'année.

Sur l'étang situé au lieu-dit "la Tourbière", à Gizeux, se trouve un **marais à Marisque (habitat Natura 2000 : 7210\* ; cet habitat est prioritaire)**.

Les autres habitats naturels que l'on rencontre fréquemment autour des étangs sont les phragmitaies (CB : 53.11), les magnocariçaies (CB : 53.21) et les saulaies marécageuses (CB : 44.921). Ces trois habitats ne sont pas d'intérêt européen.

#### Les saulaies marécageuses

Elles occupent une quarantaine d'hectares, soit environ 2,5% de la vallée. Les saulaies sont souvent liées aux étangs. On les rencontre cependant aussi en bordure des petits affluents du Changeon, dans des cuvettes topographiques où l'eau circule mal.

#### Les mégaphorbiaies

Elles constituent un habitat d'intérêt européen (**code Natura 2000 : 6430**) mais occupent à peine une dizaine d'hectares dans la vallée du Changeon (environ 0,5% de la vallée). On les rencontre de manière très localisée et très résiduelle au sein des plantations de peupliers et des forêts alluviales.

#### Les pelouses sablo-calcaires

Tout comme les mégaphorbiaies, elles constituent un habitat d'intérêt européen (**code Natura 2000 : 6210 et 6120\***) mais n'occupent qu'une dizaine d'hectares sur le site. On les rencontre sur les buttes, les bas de versants et les talus.

#### Les landes pseudotourbeuses

Au Nord-Ouest de Gizeux, à environ 700 mètres du bourg, se trouve un secteur de lande humide reposant sur un sol à caractère pseudotourbeux. Deux habitats d'intérêt européen, dont un prioritaire, sont présents dans cette zone : une **lande pseudotourbeuse à Bruyère ciliée (habitat Natura 2000 : 4020\*)**, celle-ci en mosaïque avec des **dépressions pionnières à Rhynchospore (habitat Natura 2000 : 7150)**.

Ce complexe pseudotourbeux est situé en bas du versant d'une butte, dans une cuvette topographique alimentée vraisemblablement par des sources et suintements, ainsi que par le ruissellement des eaux de pluie sur la pente. Il s'agit d'une zone tourbeuse topogène-soligène.

La lande pseudotourbeuse de Gizeux fait à peine 3 ha (soit moins de 0,2% de la superficie de la vallée) ; cependant, on peut penser qu'à l'origine elle s'étendait un peu au Nord-Ouest, dans une clairière qui, à l'heure actuelle, est totalement gyrobroyée. De même, au Sud-Est, de l'autre côté de la route départementale 749, au lieu-dit "Ancienne tourbière", se trouvait probablement il y a plusieurs dizaines d'années une lande du même type. Cette dernière n'existe plus aujourd'hui, elle a été remplacée par une plantation de peupliers et des fourrés.

#### Les zones bâties

La vallée du Changeon accueille un habitat dispersé assez bien réparti d'amont en aval. La densité de cet habitat reste toutefois assez faible, particulièrement dans la haute vallée du Changeon qui est plus forestière. Les zones bâties (CB : 86.2) comprennent les hameaux, les habitations isolées, les pelouses artificielles et les jardins potagers. Elles occupent au total une soixantaine d'hectares dans la vallée du Changeon, soit un peu plus de 4% de la vallée.

↳ Pour résumer, 11 habitats d'intérêt européen sont présents dans la vallée du Changeon :

- les forêts alluviales (91E0\*),
- les prairies de fauche à Avoine élevée (6510),
- les mégaphorbiaies (6430),
- les prairies humides à Jonc acutiflore (6410),
- les landes pseudotourbeuses à Bruyère ciliée (4020\*),
- les dépressions pionnières à Rhynchospore (7150),
- les marais à Marisque (7210\*),
- les végétations amphibies vivaces (3110),
- les végétations amphibies annuelles (3130),
- les pelouses sablo-calcaires évoluées (6210),
- les pelouses sablo-calcaires pionnières (6120\*).

### ❖ Organisation des habitats naturels dans la vallée de la Roumer

La vallée de la Roumer est, d'une manière générale, beaucoup plus étroite que la vallée du Changeon. Ceci explique probablement, au moins en partie, le fait qu'elle ait été moins déboisée par le passé pour la mise en culture. La conséquence principale aujourd'hui en termes d'occupation du sol et d'habitats naturels est que la vallée de la Roumer est restée très forestière. Les milieux ouverts sont largement moins abondants que dans la vallée du Changeon.

Le lit de la Roumer a été par ailleurs moins artificialisé que celui du Changeon. La dynamique de l'hydrosystème est donc, dans une certaine mesure, plus naturelle.

#### Les chênaies et les plantations de résineux

En termes de boisements, la vallée de la Roumer est occupée à plus de 50% par des chênaies sessiliflores, principalement localisées sur les versants et les rebords de plateaux. Elles constituent les boisements de maturité sur le site. On les rencontre cependant souvent dans des faciès variés où les chênes ne sont pas forcément dominants.

Les versants sont le domaine des chênaies sessiliflores ligériennes à Fragon (CB : 41.22) alors que les rebords de plateaux sont le domaine des chênaies sessiliflores à Alisier torminal (CB : 41.55) qui se développent sur des sols plus acides.

Les chênaies à Fragon sont caractérisées par des plantes comme le Chêne pédonculé, le Chêne sessile, le Châtaigner (dans les secteurs les plus acides), le Charme, le Noisetier, l'Aubépine à un style, le Troène, le Cornouiller sanguin, le Brachypode des bois, la Stellaire holostée, etc.

Les chênaies à Alisier torminal sont, quand à elles, caractérisées par des espèces comme le Chêne sessile, l'Alisier torminal (que l'on peut cependant également rencontrer dans les chênaies à Fragon), le Houx, la Bourdaine, la Canche flexueuse, le Carex à pilule, le Peucedan de France, le Leucobryum glauque, la Bruyère cendrée, la Molinie, le Bouleau verruqueux, etc.

Les chênaies à Fragon couvrent une surface de 550 ha environ (plus de 50% de la surface de la vallée) alors que les chênaies à Alisier torminal n'en couvrent qu'une trentaine (à peine 3% de la vallée). Ces dernières sont en revanche beaucoup plus abondantes sur les plateaux où les sols sont plus acides.

D'une manière générale, les chênaies sont souvent en mélange avec des boisements subspontanés de pins. Les plantations pures de pins n'occupent qu'un peu plus de 44 ha (environ 4% de la vallée).

### La hêtraie neutrophile

Une seule zone de **hêtraie neutrophile (habitat Natura 2000 : 9130)** a été recensée dans la vallée de la Roumer. C'est également la seule hêtraie du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer". Cette hêtraie occupe une dizaine d'hectares. Elle est située sur un versant particulièrement escarpé et orienté au Nord. L'atténuation du confinement et de la pente en amont et en aval explique que cet habitat est très localisé. Le développement du Hêtre est rendu possible par une humidité atmosphérique importante liée au confinement de la vallée à cet endroit et à l'orientation du versant.

Ailleurs sur le site, aucune hêtraie n'a été observée. Les conditions climatiques régionales sont en effet peu propices au développement du Hêtre puisque la moyenne des précipitations sur 30 ans est inférieure à 700 mm par an (694 mm très exactement). Le Hêtre a besoin au contraire, pour se développer dans de bonnes conditions, de précipitations annuelles supérieures à 750 mm par an, régulièrement réparties sur l'année.

### Les peupleraies (CB : 83.321)

Elles sont assez peu présentes dans la vallée de la Roumer, à l'inverse de ce que l'on observe sur le Changeon. Les peupleraies ne couvrent ainsi qu'une soixantaine d'hectares, ce qui correspond à environ 6% de la surface totale de la vallée. Les parcelles font en outre toutes moins de 10 ha d'un seul tenant.

### Les forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun et les boisements marécageux

**Les forêts alluviales** constituent un habitat d'intérêt européen prioritaire (code Natura 2000 : 91E0\*). Elles couvrent une surface d'environ 110 ha, soit un peu plus de 10% de la vallée). Cet habitat est souvent en mosaïque avec des aulnaies marécageuses (CB : 44.91), des saulaies marécageuses (CB : 44.921) voire, de manière très ponctuelle, avec des chênaies pédonculées ligériennes.

### Les prairies et les mégaphorbiaies

En termes de milieux ouverts, les prairies occupent une soixantaine d'hectares en fond de vallée, soit 6% de la vallée. Ces milieux sont ainsi beaucoup moins présents que dans la vallée du Changeon. Parmi ces prairies, ce sont les pâtures (CB : 38.21) qui sont les plus nombreuses puisqu'elles couvrent environ 43 ha. **Les prairies de fauche à Avoine élevée (habitats Natura 2000 : 6510)** couvrent à peine une vingtaine d'hectares. Enfin **les prairies humides à Jonc acutiflore (habitat Natura 2000 : 6410)**, les moins fréquentes, ne couvrent qu'approximativement 2 ha.

**Les mégaphorbiaies** qui constituent également un habitat d'intérêt européen (code Natura 2000 : 6430), occupent approximativement 20 ha soit 2% de la vallée.

### Les étangs et milieux associés

Une vingtaine d'étangs sont présents dans la vallée de la Roumer. Ils couvrent un peu plus de trente hectares, soit un peu plus de 3% de la vallée. En termes d'habitats d'intérêt européen, on y rencontre, de manière très localisée, des **végétations amphibies vivaces (code Natura 2000 : 3110)**, des **herbiers de**

characées (code Natura 2000 : 3140), des dépressions pionnières à Rhynchosporès (code Natura 2000 : 7150) ou encore des marais à Marisque (code Natura 2000 : 7210\*).

On y trouve également des habitats qui ne sont pas d'intérêt européen comme les phragmitaies (CB : 53.11), les magnocariçaies (CB : 53.21) ou encore les saulaies marécageuses (CB : 44.921).

#### Les cultures (CB : 82.2)

Elles sont anecdotiques dans la vallée la Roumer, contrairement à ce que l'on observe dans la vallée du Changeon. Moins de 3 ha (0,3%) sont concernés (une seule parcelle).

#### Les friches et les zones rudérales (CB : 87.1)

Un peu moins d'une quarantaine d'hectares (3,5%) de friches et de zones rudéralisées ont été recensées. Elles correspondent pour l'essentiel à des jachères et à des friches agricoles.

#### Les zones bâties (CB : 86.2)

Elles correspondent à des hameaux ou à des habitations isolés et aux jardins qui les entourent. Ces zones occupent une surface d'un peu plus de 40 ha, soit environ 4% de la vallée.

↳ Pour résumer, 10 habitats d'intérêt européen sont présents dans la vallée de la Roumer :

- les forêts alluviales (91E0),
- les prairies de fauche à Avoine élevée (6510),
- les mégaphorbiaies (6430),
- les prairies humides à Jonc acutiflore (6410),
- les prairies alcalines à Molinie (6410),
- les dépressions pionnières à Rhynchosporès (7150),
- les herbiers de characées (7140),
- les marais à Marisque (7210\*),
- les végétations amphibies vivaces (3110),
- les hêtraies neutrophiles (9130).

### ***b) Les habitats naturels des plateaux***

Trois secteurs de plateaux se trouvent dans le périmètre actuel du site ou dans les propositions d'extensions :

- un secteur situé entre le Changeon et la Roumer,
- un secteur situé entre la Roumer et le ruisseau des Agneaux,
- un secteur situé au Nord-Est, dans les environs d'Ambillou.

L'intérêt principal de ces zones de plateaux réside dans la présence de surfaces très importantes de **landes fraîches à Bruyère ciliée (code Natura 2000 : 4030)**. Au total, ces landes couvrent une surface d'un millier d'hectares.

On trouve par ailleurs dans les chemins traversant ces landes des pelouses endémiques du site "Complexe du Changeon et de la Roumer" : **les pelouses à Agrostide de Curtis (code Natura 2000 : 6230\*)**. Cet habitat naturel d'intérêt européen est même prioritaire au titre de la Directive Habitats.

Dans le secteur Nord-Est, ces milieux sont en outre entourés de chênaies à **Chêne tauzin (code Natura 2000 : 9230)** ; cet habitat est également d'intérêt européen.

Les plateaux sont aussi le domaine des plantations de résineux, particulièrement de Pins maritime et, dans une moindre mesure, de Pin sylvestre (CB : 83.3112).

Le reste des boisements est composé de chênaies sessiliflores ligériennes à Alisier torminal (CB : 41.55) dans des faciès variés. Les chênes n'y sont pas toujours dominants.

En fin, les plateaux recèlent également de nombreux étangs qui abritent souvent des habitats d'intérêt européen comme les **végétations amphibies annuelles (code Natura 2000 : 3130)** et les **végétations amphibies vivaces (code Natura 2000 : 3110)**.

### *c) Le coteau de la Loire*

Le coteau de la Loire, qui se trouve dans le périmètre actuel du site, est occupé presque entièrement par de la chênaie sessiliflore ligérienne neutrocalcicole (CB : 41.22). Cet habitat naturel n'est pas d'intérêt européen. Par ailleurs, les secteurs encaissés abritent ce même habitat, mais en situation de ravin. La présence d'espèces de maturité comme le Chêne sessile, le Chêne pédonculé... nous conduit à ne pas considérer ces milieux comme étant des forêts de ravins d'intérêt européen. Les véritables forêts de ravins ne sont en effet composées que d'essences pionnières comme le Frêne commun, l'Erable sycomore, le Noisetier... et se trouvent sur des sols instables.

## B - Les espèces de l'annexe II de la Directive Habitats

### 1/ Les espèces des cours d'eau

Trois espèces de poissons et une espèce de crustacés d'intérêt européen ont été recensées sur le site. Les données concernant ces espèces sont issues de prospections réalisées par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et la Fédération d'Indre-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique entre 1996 et 2007.

Aucune prospection spécifique n'a été menée sur ces espèces lors de l'élaboration du document d'objectifs au vu des données déjà disponibles. Des prospections ont cependant été menées sur les habitats favorables à ces espèces, afin de cerner au mieux les enjeux de conservation.

Ces espèces sont :

- le Chabot (*Cottus gobio* - code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* - code Natura 2000 : 1096\*),
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* - code Natura 2000 : 1134),
- l'Ecrevisse à pattes blanches (*Autropotamobius pallipes* - code Natura 2000 : 1092).

Le Chabot, la Lamproie de Planer et surtout, l'Ecrevisse à pattes blanches sont des espèces particulièrement indicatrices du bon fonctionnement de l'hydrosystème et particulièrement sensibles à la dégradation de la qualité de l'eau.

Ces espèces ont besoin pour se développer, et particulièrement pour se reproduire, de fond graveleux, rares dans les vallées du Changeon et de la Roumer.

La Bouvière, qui est plutôt une espèce vivant en Loire, constitue un enjeu moindre dans le cadre du document d'objectifs du site "Complexe du Changeon et de la Roumer".

### 2/ Les espèces des étangs et des zones humides

Deux espèces animales (deux papillons) et une espèce végétale ont été recensées sur le site lors des investigations de terrain spécifiques au document d'objectifs. Ces données ont été complétées par des apports de naturalistes et d'experts locaux.

Ces espèces sont, pour la faune :

- **le Cuivré des marais** (*Thersamolycaena dispar* - code Natura 2000 : 1060),
- **l'Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale* - code Natura 2000 : 1044).

Pour la flore :

- **le Flûteau nageant** (*Luronium natans* - code Natura 2000 : 1831).

La présence du Cuivré des marais est particulièrement intéressante, car il s'agit d'une des rares stations connues en région Centre. Les effectifs de l'espèce sur le site sont réduits. Les habitats favorables sont par ailleurs en forte régression.

L'Agrion de Mercure indique un assez bon fonctionnement naturel des cours d'eau et une assez bonne qualité de l'eau. Les populations sont plutôt abondantes sur le site et l'espèce ne semble pas réellement menacée à l'heure actuelle.

En revanche, le Flûteau nageant a largement régressé depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle du fait de la dégradation de la qualité de l'eau dans les étangs et d'une gestion des niveaux d'eau souvent inadaptée.

### 3/ Les espèces des prairies

Une espèce de papillon, particulièrement liée aux prairies de fauche à Avoine élevée (habitat Natura 2000 : 6510) a été recensée lors des investigations de terrain :

- **l'Azuré de la Sanguisorbe** (*Maculinea telejus* - code Natura 2000 : 1059).

L'Azuré de la Sanguisorbe a besoin de populations importantes de Grande Sanguisorbe pour se développer. Cette plante pousse sur le site "Changeon-Roumer" dans les prairies de fauche à Avoine élevée. La préservation de cet habitat naturel est donc indispensable à la préservation de l'espèce.

### 4/ Les chauves-souris (chiroptères)

Quatre espèces de chiroptères de l'annexe II de la Directive Habitats ont été observées de manière ponctuelle lors des investigations de terrain (des espèces de l'annexe IV ont par ailleurs été recensées). Des inventaires complémentaires en phase de mise en œuvre du document d'objectifs sont à prévoir pour affiner les connaissances sur ce groupe.

Les quatre espèces inventoriées sont :

- **le Petit Rinolophe** (*Rinolophus hipposideros* - code Natura 2000 : 1303),
- **le Grand Rinolophe** (*Rinolophus ferrumequinum* - code Natura 2000 : 1304),
- **le Grand Murin** (*Myotis myotis* - code Natura 2000 : 1324),
- **la Barbastelle** (*Barbastella barbastellus* - code Natura 2000 : 1308).

## C - Fiches de présentation des habitats naturels et des espèces d'intérêt européen

*Voir pages suivantes.*

## Fiches de présentation des habitats naturels

## Fiches de présentation des espèces

## D - Synthèse des habitats et des espèces d'intérêt européen présents sur le site

## 1/ Habitats naturels d'intérêt européen observés

(Les habitats surlignés en vert sont ceux qui n'étaient pas mentionnés dans le Formulaire Standard des Données)

Code N2000	Intitulé	Localisation sur le site	Superficie	% du site
3130	Végétation amphibie annuelle des rives d'étangs	1 station dans la vallée du Changeon, moins de 5 stations sur la Roumer, une vingtaine de stations sur les plateaux.	137 ha	3%
3140	Herbiers de characées	1 station au Nord des Essards dans la vallée de la Roumer, dans les propositions d'extension, hors périmètre initial.	0,1 ha	0,003%
4020*	Landes pseudotourbeuses à Bruyère ciliée	Une seule station notable au Nord-Est de Gizeux dans la vallée du Changeon.	2,7 ha	0,06%
4030	Landes fraîches à Bruyère ciliée et landes sèches	Nombreuses stations sur les plateaux totalisant une surface d'environ 1 000 ha.	735 ha	16%
5130	Fourrés de Genévrier commun	1 station en amont de la confluence Changeon/Ruisseau de Millet au Nord de la Cave Vaudelet.	1,4 ha	0,03%
6210	Pelouses sablo-calcaires évoluées	On rencontre ces pelouses uniquement dans la vallée du Changeon, particulièrement entre la Cave Vaudelet et le Moulin du Gué.	11,4 ha	0,2%
6120*	Pelouses sablo-calcaires pionnières	On rencontre ces pelouses uniquement dans la vallée du Changeon, particulièrement entre la Cave Vaudelet et le Moulin du Gué.		
6410	Prairies humides à Jonc acutiflore	1 station dans la vallée du Changeon en amont de Gravoteau et une station dans la vallée de la Roumer en aval de Pont Boutard (faciès prairial). Nombreuses stations sur les plateaux au sein des landes (faciès landicole).	8,5 ha	0,2%

Code N2000	Intitulé	Localisation sur le site	Superficie	% du site
6430	Mégaphorbiaies	Disséminées le long du Changeon et de la Roumer. Les stations sont de tailles variables. Certaines, trop petites, ne peuvent être comptabilisées.	46 ha	1%
6510	Prairies de fauche à Avoine élevée	Très présentes dans la vallée du Changeon. Quasi inexistantes dans la vallée de la Roumer.	127 ha (+ 203 ha de prairies pâturées)	2,8%
7210*	Marais calcaires à Marisque	1 station dans la vallée du Changeon, sur l'étang de Gizeux et 1 station au Nord des Essards, dans la vallée de la Roumer, dans les propositions d'extension, hors périmètre initial.	17 ha	0,4%
6410	Prairies alcalines à Molinie	1 station dans la vallée du Changeon vers le Grand Etang de Crémille.	7,3 ha	0,2%
91E0*	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun	Habitat présent de manière discontinue dans la vallée du Changeon. Les stations sont plus étendues dans la vallée de la Roumer.	198,5 ha	4,3%
9230	Chênaies à Chêne tauzin	De belles stations existent dans le triangle reliant Cléré-les-Pins, Souvigné et Semblançay.	493 ha	10,7%
3110	Végétations amphibies vivaces des rives d'étangs	Aucune station dans la vallée du Changeon, moins de 5 stations en vallée de la Roumer, une vingtaine de stations sur les plateaux, dans les propositions d'extension, hors périmètre initial.	75 ha	1,6%
7150	Dépressions pionnières à Rhynchospores	La plus belle station se trouve dans la vallée du Changeon, au Nord de Gizeux, dans une lande pseudotourbeuse. Une deuxième station, beaucoup plus petite, se trouve dans la vallée de la Roumer au Nord des Essards.	2,8ha	0,06%
6230*	Pelouses à Agrostide de Curtis	Habitat linéaire présent le long des chemins au sein des landes, sur les plateaux.	61 ha	1,3%

## 2/ Habitats naturels d'intérêt européen mentionnés dans le Formulaire Standard des Données mais non observés

Code N2000	Intitulé	Observations
2330	Dunes et pelouses ouvertes à Corynéphore blanchâtre et Agrostides	Des stations de cet habitat nous ont peut-être échappé mais cet habitat est peu probable sur le site "Changeon-Roumer". L'enjeu de conservation pour cet habitat, dans le département, est dans la vallée de la Loire (particulièrement sur les pelouses de Bertignolles).
3150	Herbiers de potamots des eaux riches en éléments nutritifs	La végétation des étangs (dont les eaux sont plutôt acides et oligotrophes) est surtout composée de plantes comme le Potamot à feuilles de Renouée, caractéristique de l'Alliance phytosociologique du <i>Potamion polygonifolii</i> (code CORINE Biotopes : 22.433) ; cet habitat n'est pas d'intérêt européen.
4010	Landes humides à Bruyère à quatre angles	Habitat non présent. Les landes humides sont toujours composées à la fois de la Bruyère à quatre angles et de la Bruyère ciliée. C'est donc l'habitat 4020* qui est présent.
9120	Hêtraies acidiphiles à Houx	Habitat non présent sur le site car les sols ne sont pas suffisamment acides (présence du tuffeau à faible profondeur). En revanche, une station de chênaie-hêtraie neutrophile (code Natura 2000 : 9130) a été observée sur un versant orienté au Nord de la vallée de la Roumer.
9180*	Forêts de ravin à Frêne commun et Scolopendre	Des forêts sur pentes avec des espèces de forêts de ravins sont présentes dans quelques secteurs du site. Il ne s'agit pourtant pas de forêts de ravin au sens strict du terme car le substrat y est stable alors que, dans cet habitat, il devrait être totalement instable. Ces secteurs sont proposés pour être retirés du périmètre actuel du site.
9190	Chênaies pédonculées à Molinie bleue sur sol humide	Non présent et très peu probable. Les sols ne sont pas assez acides. Cet habitat est très présent en Sologne où l'acidité du substrat est plus importante.

Code N2000	Intitulé	Observations
91D0*	Tourbières boisées à Bouleau pubescent	Non présent et peu probable. Climat insuffisamment froid et arrosé pour engendrer un processus d'accumulation de tourbe qui conditionne l'existence de cet habitat. Les sols ne sont par ailleurs généralement pas assez acides en profondeur (présence du tuffeau).

### 3/ Espèces d'intérêt européen recensées

(Les espèces surlignées en vert sont celles qui n'étaient pas mentionnées dans le Formulaire Standard des Données)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Localisation
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	Présence avérée sur le Changeon (ONEMA et Fédération de pêche, 1996) et la Roumer (ONEMA et Fédération départementale de pêche, 2007).
Lamproie de Planer*	<i>Lampetra planeri</i>	Présence avérée sur le Changeon (ONEMA et Fédération de pêche, 1996) et la Roumer (ONEMA et Fédération départementale de pêche, 2004).
Bouvière	<i>Rhodeus sericeus amarus</i>	Présence avérée sur le Changeon (ONEMA et Fédération de pêche, 1996) et la Roumer (ONEMA et Fédération départementale de pêche, 2004).
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Présence avérée sur le Changeon (ONEMA et Fédération départementale de pêche, 2006).
Cuivré des marais	<i>Thersamolycaena dispar</i>	Une station observée en 2007 dans la vallée du Changeon. Une deuxième station, observée également en 2007, dans la vallée de la Roumer.
Azuré de la Sanguisorbe	<i>Maculinea teleius</i>	Plusieurs stations observées en 2007 dans la vallée du Changeon.
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Espèce bien présente sur le Changeon et la Roumer.
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Un individu observé en gîte près de l'étang du Vau Rosé, hors site.
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Un individu contacté en chasse au Nord-Est de Touvois.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Etat des populations - localisation
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Territoires de chasse avérés sur la Roumer. Un gîte en limite du site à Langeais.
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Territoires de chasses avérés sur la Roumer et le Changeon.
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	Plusieurs stations observées sur les plateaux dans les propositions d'extension, hors périmètre initial, dans les environs d'Ambillou.

**NB** : Le **Damier de la Succise** (*Euphydrys aurinia*), mentionné dans le Formulaire Standard des Données, n'a pas été observé sur le site "Changeon-Roumer". Cette espèce reste toutefois potentiellement présente sur le site.

## E - Les autres espèces d'intérêt patrimonial observées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau de protection
Azuré des mouillères	<i>Maculinea alcon</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Gentiane pneumonanthe	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Protégée en région Centre
Aconit napel	<i>Aconitum napellus subsp. lusitanicum</i>	Protégé en région Centre
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>	Protégée en région Centre
Thélyptère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>	Protégée en région Centre
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i>	Protégé en région Centre
Carex à deux nervures	<i>Carex binervis</i>	Protégé en région Centre
Bruyère ciliée	<i>Erica ciliaris</i>	Protégée en région Centre
Sanguisorbe officinale	<i>Sanguisorba officinalis</i>	Protégée en région Centre
Rosolis intermédiaire	<i>Drosera intermedia</i>	Protégé au niveau national
Rosolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	Protégé au niveau national
Grassette du Portugal	<i>Pinguicula lusitanica</i>	Protégée en région Centre

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau de protection
Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum polystachion</i>	Protégée en région Centre
Rhynchospore blanc	<i>Rhynchospora alba</i>	Protégé en région Centre
Rhynchospore brun	<i>Rhynchospora fusca</i>	Protégé en région Centre
Choin noirâtre	<i>Schoenus nigricans</i>	Protégé en région Centre
Pilulaire à globules	<i>Pilularia globulifera</i>	Protégée au niveau national
Littorelle à une fleur	<i>Littorella uniflora</i>	Protégée au niveau national
Jonc à feuilles variables	<i>Juncus heterophyllus</i>	Protégé en région Centre
Samole de Valérand	<i>Samolus valerandii</i>	Protégé en région Centre
Cicendie filiforme	<i>Cicendia filiformis</i>	Protégée en région Centre
Rubanier nain	<i>Sparganium minimum</i>	Protégé en région Centre

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau de protection
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Pilulaire à globules	<i>Nyctalus noctula</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	Protégé au niveau national - Annexe IV DH

## F - État de conservation et facteurs d'influence

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces des étangs et des zones humides</b>		
Végétations amphibies annuelles des rives d'étangs (3130)	L'état de conservation est moyen. Les rives exondées occupent souvent des surfaces réduites et l'eau est généralement de qualité médiocre.	Niveau d'eau haut et constant Fermeture du milieu environnant Artificialisation des rives Tassement du sol Eutrophisation du milieu Remblaiement des chemins
Végétations amphibies vivaces des rives d'étangs (3110)		
Herbiers de characées (3140)	Cet habitat est en assez bon état de conservation, mais une seule station, de surface très réduite, a été observée. D'autres stations sont peut-être à trouver.	Variations du niveau de l'eau au cours de l'année Mauvaise qualité de l'eau Diminution de la transparence de l'eau Piétinement des rives et du fond de l'étang
Landes pseudotourbeuses à Bruyère ciliée (4020*)	Ces landes sont assez typiques mais leur état de conservation est moyen car les pins et les bouleaux tendent à fermer le milieu.	Assèchement et fermeture du milieu Augmentation du pH et de la richesse en nutriments Enrésinement Tassement du sol Incendies

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces des étangs et des zones humides (suite)</b>		
<b>Mégaphorbiaies (6430)</b>	<p>Habitat peu présent et en mauvais état sur le Changeon.</p> <p>Un peu plus abondant et en meilleur état de conservation sur la Roumer.</p> <p>La typicité de cet habitat est cependant faible car les mégaphorbiaies sont toujours en mélange avec des grands Carex, le Roseau ou la Baldingère ; il n'y a pas de faciès purs.</p>	<p>Baisse de la qualité de l'eau</p> <p>Modification du régime d'inondation</p> <p>Fermeture du milieu</p> <p>Enrichissement du milieu</p>
<b>Marais calcaires à Marisque (7210*)</b>	<p>Cet habitat est peu typique. Hormis le Marisque, le cortège de plantes de bas-marais alcalins est très peu représenté.</p> <p>Les stations occupent des surfaces réduites.</p>	<p>Assèchement et fermeture du milieu</p> <p>Enrichissement en éléments nutritifs</p>
<b>Dépressions pionnières à Rhynchospore (7150)</b>	<p>Les dépressions pionnières sont assez typiques et en assez bon état de conservation.</p> <p>Elles sont cependant menacées du fait de leur faible taille et du nombre restreint de stations.</p>	<p>Drainage et assèchement du milieu</p> <p>Fermeture du milieu et disparition du caractère pionnier</p> <p>Enrichissement en éléments nutritifs</p>

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces des étangs et des zones humides (suite)</b>		
<b>Cuivré des marais</b>	Les populations sont de très petite taille et les habitats favorables à l'espèce sont en large régression.	Absence d'entretien et fermeture du milieu Surpâturage Tassement du sol Modification du régime d'inondation Plantation de peupliers Drainage et assèchement des zones humides
<b>Agrion de Mercure</b>	Les populations sont importantes et en bon état de conservation. L'espèce est vraisemblablement bien répartie sur le Changeon et la Roumer.	Fermeture du milieu et augmentation de l'ombrage sur les cours d'eau Dégradation de la qualité de l'eau Altération du fonctionnement naturel de l'hydrosystème (curages drastiques, rectification du cours des petits ruisseaux...) Surpiétinement par le bétail Enrichissement du milieu en éléments nutritifs

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces des étangs et des zones humides (suite)</b>		
Flûteau nageant	Espèce rare et localisée sur le site. Seules quelques stations ont été recensées.	Fermeture du milieu Dégradation de la qualité de l'eau Enrichissement du milieu en éléments nutritifs Niveau d'eau haut et constant toute l'année Chaulage des étangs Traitement des ceintures végétales aux herbicides Apport de matière organique ou d'engrais dans le plan d'eau Envahissement du plan d'eau par des espèces exotiques (Jussie notamment)

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces des landes</b>		
<b>Landes fraîches à Bruyère ciliée (4030)</b>	Ces landes occupent de vastes surfaces sur les plateaux. Leur état de conservation est variable : certains secteurs sont encore bien ouverts, d'autres sont en voie de fermeture par la Bruyère à balais, l'Ajonc d'Europe, la Bourdaine ou le Bouleau verruqueux.	Fermeture du milieu Enrichissement en éléments nutritifs Feux non contrôlés Enrésinement Tassement du sol
<b>Pelouses à Agrostide de Curtis (6230*)</b>	La typicité de ces pelouses linéaires est très bonne, cet habitat est endémique des landes de Saint-Martin et des landes environnantes. L'état de conservation est globalement assez bon.	Augmentation de l'ombrage Diminution de la fréquence de l'entretien (fermeture progressive du milieu) Fertilisation et enrichissement du milieu en éléments nutritifs Travail du sol (labour, ensemencement, épandage de boues de stations d'épuration)

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces de pelouses</b>		
<b>Fourrés de Genévrier commun (5130)</b>	La présence de cet habitat est anecdotique sur le site. Une seule station de surface très réduite a été observée.	Fermeture du milieu Enrichissement en éléments nutritifs
<b>Pelouses sablo-calcaires évoluées (6210)</b>	Ces pelouses sont en plus ou moins bon état de conservation selon les stations. Ces dernières sont souvent de surface réduite.  Dans la région, les secteurs à enjeux pour cet habitat sont les Puys du Chinonais et les pelouses de Bertignolles près de la confluence Loire/Vienne.  Le site "Complexe du Changeon et de la Roumer" ne constitue pas un secteur à fort enjeu pour cet habitat.	Tassement du sol Incendies Enrésinement
<b>Pelouses sablo-calcaires pionnières (6120*)</b>	Même remarque que pour l'habitat précédent. Nombre de stations encore plus faible et surfaces encore plus réduites.	

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces de prairies</b>		
<p><b>Prairies humides à Jonc acutiflore (6410)</b></p>	<p>Cet habitat se présente sous deux types de faciès : les faciès prairiaux et les faciès landicoles.</p> <p>Les prairies sont très peu nombreuses, seules quelques stations ont été observées. De plus, elles ont tendance à s'enrichir et leur cortège végétal à s'appauvrir.</p> <p>Le faciès landicole est vraisemblablement bien présent sur les plateaux au sein des landes. Les stations sont cependant de petite taille. Elles sont en mosaïque avec les pelouses à Agrostide de Curtis et les landes fraîches à Bruyère ciliée, beaucoup plus nombreuses.</p>	<p>Assèchement du milieu</p> <p>Augmentation de l'ombrage</p> <p>Diminution de la fréquence de l'entretien (fermeture progressive du milieu)</p> <p>Fertilisation et enrichissement du milieu en éléments nutritifs</p> <p>Travail du sol (labour, ensemencement, épandage de boues de stations d'épuration)</p> <p>Surpâturage</p> <p>Tassement trop important du sol</p> <p>Empierrement des chemins avec des matériaux calcaires</p> <p>Feux non contrôlés</p>

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces de prairies (suite)</b>		
<p>Prairies de fauche à Avoine élevée (6510)</p>	<p>Habitat répandu dans la vallée du Changeon mais quasi inexistant sur la Roumer.</p> <p>Les stations du Changeon sont en plus ou moins bon état. On trouve ainsi des prairies en voie de fermeture à restaurer, d'autres fauchées régulièrement, d'autres encore pâturées.</p>	<p>Déprise agricole</p> <p>Absence d'entretien et fermeture du milieu</p> <p>Pâturage trop intensif</p> <p>Modification du régime d'inondation</p> <p>Assèchement du milieu</p> <p>Fertilisation et enrichissement du milieu en éléments nutritifs</p> <p>Application de traitements phytosanitaires</p> <p>Retournement et mise en culture</p> <p>Plantation de peupliers</p>

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces de prairies (suite)</b>		
Azuré de la Sanguisorbe	Les populations sont de petite taille et les habitats favorables à l'espèce ont tendance à régresser.	<p>Régression des populations de Grande Sanguisorbe</p> <p>Interventions sur le terrain en période de vol de l'espèce</p> <p>Fragmentation et isolement des habitats favorables à l'espèce</p> <p>Déprise agricole</p> <p>Absence d'entretien et fermeture du milieu</p> <p>Pâturage trop intensif</p> <p>Modification du régime d'inondation</p> <p>Assèchement du milieu</p> <p>Fertilisation et enrichissement du milieu en éléments nutritifs</p> <p>Application de traitements phytosanitaires</p> <p>Retournement et mise en culture</p> <p>Plantation de peupliers</p>

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Habitats et espèces des forêts</b>		
<b>Chênaies à Chêne tauzin (9230)</b>	Habitat typique et souvent en bon état, quand il n'est pas remplacé par des plantations de pins (Pin maritime et Pin sylvestre).	Enrésinement Coupes inadaptées
<b>Chênaies-hêtraies neutrophiles (9130)</b>	Une seule station observée sur le site, dans une situation de confinement important. La pluviométrie annuelle de cette partie de l'Indre-et-Loire n'est en effet pas propice au développement du Hêtre en station moins confinée.	Enrésinement Coupes inadaptées
<b>Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91E0*)</b>	Habitat assez peu présent et en mauvais état de conservation sur le Changeon mais plus abondant et en meilleur état dans la vallée de la Roumer.  Il est souvent remplacé par des plantations de peupliers, particulièrement sur le Changeon.	Altération de l'hydrodynamique naturelle du cours d'eau Dégradation de la qualité de l'eau Plantation de peupliers Entretien inadapté et trop intensif

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Espèces des cours d'eau</b>		
<b>Chabot</b>	Les populations sont ponctuellement importantes mais les habitats graveleux et caillouteux sont rares.	Absence de zone de frayère (secteurs à substrat grossier)
<b>Lamproie de Planer*</b>	Les populations sont ponctuellement importantes mais les habitats graveleux et caillouteux sont rares.	Enrésinement, particulièrement en têtes de bassins Multiplication des étangs et des ouvrages hydrauliques
<b>Écrevisse à pattes blanches</b>	Les populations sont peu importantes et peu étendues et les habitats graveleux et caillouteux sont rares.	Colmatage des zones de frayères par une mise en suspension des sédiments lors des travaux Altération de la dynamique naturelle des cours d'eau Dégradation de la qualité de l'eau Présence d'espèces d'écrevisses exotiques Réalisation de travaux inadaptés sur le cours d'eau

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
Espèces des cours d'eau (suite)		
<p><b>Bouvière</b></p>	<p>Les populations sont importantes en aval du Changeon et de la Roumer. Ce poisson vit plutôt dans la Loire. Il ne constitue pas un enjeu de conservation sur le Changeon et la Roumer.</p>	<p>Absence de moules du genre <i>Unio</i> ou <i>Anodonte</i>, indispensables pour la reproduction de l'espèce</p> <p>Mauvaise qualité de l'eau</p> <p>Absence de zone de substrat sableux ou limoneux</p> <p>Pollution de l'eau</p> <p>Transformation physique des cours d'eau (enrochements, barrages, entretien de rivière mal conduit...)</p> <p>Prolifération du Rat musqué qui peut exercer une forte prédation sur les bivalves</p>

Habitats / espèces	État de conservation	Facteurs d'influence négatifs
<b>Chauves-souris</b>		
Petit Rinolophe	Il est difficile à évaluer pour le moment.	Absence de haies dans les milieux ouverts et de boisements de futaies de feuillus, avec sous-bois clairs
Grand Rinolophe		Abandon et ruine des petits bâtiments (granges, lavoirs, étables...)
Barbastelle		Utilisation de pesticides et autres produits chimiques toxiques
Grand Murin		<p>Surfréquentation des cavités</p> <p>Conversion des prairies naturelles en prairies artificielles ou en culture</p> <p>Pose de grillages "antipigeons" dans les clochers</p> <p>Fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux</p> <p>Absence de joints creux entre les poutres ou les parements de murs, voûtes...</p> <p>Destruction des vieux arbres et des vieilles futaies</p> <p>Pollution lumineuse par les éclairages tournés vers le ciel ou en direction des façades des bâtiments</p>

## G - Définition et hiérarchisation des enjeux

### 1/ Méthode de hiérarchisation des enjeux

Les enjeux de conservation sont hiérarchisés sur la base de deux critères complémentaires : la valeur patrimoniale et l'urgence à intervenir.

Cette double entrée permet de tenir compte, pour la "priorisation" des actions, à la fois de l'intérêt écologique et patrimonial des habitats et des espèces et de la nécessité d'intervenir plus ou moins rapidement pour maintenir ou restaurer un état de conservation favorable.

Ce deuxième critère a un caractère plus opérationnel et doit permettre une mise en œuvre du document d'objectifs aussi adaptée que possible aux réalités du terrain.

La hiérarchisation des enjeux repose sur une analyse comparée de l'ensemble de ces critères pour les espèces et les habitats d'intérêt européen observés sur le site.

#### *a) La valeur patrimoniale*

Elle est elle-même subdivisée en plusieurs sous critères.

- Le caractère prioritaire : il s'agit ici de savoir si l'habitat ou l'espèce concerné(e) est prioritaire au titre de la Directive Habitats. Les habitats et les espèces d'intérêt européen prioritaires sont ceux qui ont un astérisque accolé au code Natura 2000 ; par exemple les pelouses à Agrostide de Curtis sont prioritaires, leur code Natura 2000 est : 6230\*.

- La rareté : la rareté locale, régionale, nationale et européenne est également prise en compte. Le caractère endémique d'un habitat ou d'une espèce, c'est-à-dire le fait qu'il ou elle ne se rencontre que sur un territoire restreint est un critère particulièrement important. Ainsi, les pelouses à Agrostide de Curtis ne sont actuellement connues que des landes de Saint-Martin et landes alentour, situées dans le périmètre du site "Changeon-Roumer".

- La responsabilité du site pour la conservation de l'habitat ou de l'espèce : il est également important de connaître le niveau de responsabilité du site pour la conservation d'un habitat ou d'une espèce. Plus le niveau de responsabilité est important, plus l'enjeu sera élevé.

- La représentativité de l'habitat ou de l'espèce : il s'agit ici de savoir si l'habitat ou l'espèce concerné est représentatif(ve) du site. Les forêts alluviales sont par exemple très représentatives du site "Changeon-Roumer".

- La typicité : ce critère n'est pas valable pour les espèces. Pour les habitats, on compare les relevés de terrain aux relevés théoriques de l'habitat. Cela permet ainsi de voir si le faciès observé sur le terrain correspond à la définition habituelle de l'habitat ou si l'on a un faciès appauvri et peu typique.

- La richesse en espèces remarquables : ce critère n'est pas valable pour les espèces. Pour un habitat, la présence d'espèces animales ou végétales protégées au niveau régional ou national est un critère supplémentaire permettant de définir le niveau d'enjeu.

- Le statut de protection : ce critère n'est pas valable pour les habitats. Pour une espèce, le fait qu'elle soit protégée au niveau régional ou national augmente le niveau d'enjeu.

## *b) L'urgence à intervenir*

Elle est elle-même subdivisée en 3 sous-critères.

- L'état de conservation : une analyse de l'état de conservation est réalisée. Pour les habitats naturels, l'état du cortège végétal, de la structure de la végétation et du fonctionnement est pris en compte. Pour les espèces, c'est la taille de la population, la vitalité et la viabilité qui sont étudiées.

- La fragilité intrinsèque : c'est la capacité d'un habitat ou d'une espèce à supporter des perturbations plus ou moins grandes, sans que son état de conservation soit irrémédiablement dégradé.

- Le niveau de menace : on s'attache à définir les menaces qui pèsent sur tel habitat ou telle espèce pour savoir si une dégradation de son état de conservation est prévisible.

## 2/ Résultats de l'analyse

Voir page suivante.

	Intitulé enjeu (habitat / espèce)	Niveau d'enjeu	Principal motif justifiant le niveau d'enjeu	Localisation principale
1	Landes fraîches à Bruyère ciliée (4030)	Très fort	Habitat très représentatif des forêts et gâtines du Nord-Ouest tourangeau, qui tend à se fermer et dont l'état de conservation se dégrade	Plateau central, plateau est et plateau Nord-Est
2	Pelouses à Agrostide de Curtis (6230*)	Très fort	Habitat très représentatif des forêts et gâtines du Nord-Ouest tourangeau et endémique des landes de Saint-Martin et landes environnantes, qui tend à se fermer et dont l'état de conservation se dégrade	Plateau central, plateau est et plateau Nord-Est
3	Landes pseudotourbeuses à Bruyère ciliée (4020*)	Très fort	Habitat tourbeux menacé de disparition par fermeture et assèchement si aucune action n'est mise en oeuvre	Nord-Est Gizeux
4	Dépressions pionnières à Rhynchospore (7150)	Très fort	Habitat tourbeux menacé de disparition par fermeture et assèchement si aucune action n'est mise en oeuvre	Nord-Est Gizeux
5	Prairies de fauche à Avoine élevée (et Sanguisorbe officinale) (6510)	Très fort	Habitat typique et représentatif de la vallée du Changeon et habitat favorable à l'Azuré de la Sanguisorbe, qui subit la déprise agricole et la fermeture des milieux	Vallée du Changeon (secteurs des Besses Sainte-Marie et de la Cave Vaudelet/Touvois) et, dans une moindre mesure, vallée de la Roumer (secteur de Pont Boutard)
6	Mégaphorbiaies (6430)	Très fort	Habitat favorable au Cuivré des marais, qui tend à se fermer et dont l'état de conservation se dégrade	Vallée de la Roumer (secteurs de Pont Boutard, des Essards et de Moulin Raguin) et, dans une moindre mesure, vallée du Changeon (secteur de Gravoteau/la Besselière)

	Intitulé enjeu (habitat / espèce)	Niveau d'enjeu	Principal motif justifiant le niveau d'enjeu	Localisation principale
7	Prairies humides à Jonc acutiflore et Molinie (6410)	Très fort	Habitat favorable au Cuivré des marais, qui tend se fermer et dont l'état de conservation se dégrade	Vallée de la Roumer (secteur de Pont Boutard), vallée du Changeon (secteurs de Gravoteau et des Besses Sainte-Marie)
8	Écrevisse à pattes blanches (1092)	Très fort	Espèce rare et localisée sur le site (et d'une manière générale sur le plan national) qui dispose de peu d'habitats favorables pour son développement	Vallée du Changeon en amont de l'étang du Mur, ruisseau de Graffin, ruisseau des Fontaines
9	Azuré de la Sanguisorbe (1059)	Très fort	Espèce très rare en région Centre (forte responsabilité du site "Changeon-Roumer"), dont les habitats régressent sur le site	Vallée du Changeon, secteur de la Cave Vaudelet/Touvois ; fortes potentialités dans le secteur des Besses Sainte-Marie (vallée du Changeon également)
10	Cuivré des marais (1060)	Très fort	Espèce très rare en région Centre (forte responsabilité du site "Changeon-Roumer"), dont les habitats régressent sur le site	Vallée de la Roumer, secteur de Pont Boutard ; fortes potentialités en amont de Gravoteau dans la vallée du Changeon
11	Flûteau nageant (1831)	Très fort	Espèce en forte régression sur le site du fait de la baisse de la qualité de l'eau et d'une gestion des étangs souvent inadaptée	Étang de la Céseraie (Ambillou), étang de Braineau (Ambillou), le Mortier Noir (Souvigné)
12	Végétations amphibies annuelles (3130)	Fort	Habitat assez représentatif des forêts et gâlines du Nord-Ouest tourangeau	Plateau central, plateau est et plateau Nord-Est
13	Végétations amphibies vivaces (3110)	Fort	Habitat assez représentatif des forêts et gâlines du Nord-Ouest tourangeau	Plateau central, plateau est et plateau Nord-Est

	Intitulé enjeu (habitat / espèce)	Niveau d'enjeu	Principal motif justifiant le niveau d'enjeu	Localisation principale
14	Forêts alluviales à Aulne glutineux (et Frêne) (91E0*)	Fort	Habitat représentatif de la Roumer (et dans une moindre mesure du Changeon), dont l'état de conservation tend à se dégrader	Vallée de la Roumer
15	Barbastelle (1308)	Fort	1 gîte hors site et 3 territoires de chasse dans le site	L'espèce a été contactée en chasse sur 3 sites : sur la commune des Essards, sur la Roumer, au niveau de l'étang communal et au Sud de celui-ci, puis au niveau du Moulin du Puits. Dans la vallée du Changeon, sur la commune de Continvoir, au lieu-dit "Moulin Foulon". Un gîte abritant 1 individu a été recensé au lieu-dit "la Passerelle", sur la commune de Saint-Patrice, hors site.
16	Petit Rhinolophe (1303)	Fort	Gîte hors site	1 site de chasse a été repéré sur le Changeon, à l'intérieur du site, au lieu-dit "le Palluau", sur la commune de Continvoir. 6 gîtes ont par ailleurs été repérés à l'extérieur du site (voir la cartographie de cette espèce en annexe).
17	Marais calcaires à Marisque (7210*)	Moyen	Habitat occupant une grande surface sur le Grand Etang de Crémille mais vraisemblablement peu menacé et assez peu représentatif du site "Changeon-Roumer"	Grand Etang de Crémille
18	Prairies alcalines à Molinie (6410)	Moyen	Habitat occupant une grande surface sur le Grand Etang de Crémille mais vraisemblablement peu menacé et assez peu représentatif du site "Changeon-Roumer"	Grand Etang de Crémille

	Intitulé enjeu (habitat / espèce)	Niveau d'enjeu	Principal motif justifiant le niveau d'enjeu	Localisation principale
19	Pelouses sablo-calcaires évoluées (6210)	Moyen	Habitat peu représentatif du site, occupant de très petites surfaces localisées ; de belles stations existent dans la vallée de la Loire et sur les Puys du Chinonais (environs de Chinon)	Vallée du Changeon dans les environs de la Cave Vaudelet
20	Pelouses sablo-calcaires pionnières (6120*)	Moyen	Habitat peu représentatif du site, occupant de très petites surfaces localisées ; de belles stations existent dans la vallée de la Loire et sur les Puys du Chinonais (environs de Chinon)	Vallée du Changeon dans les environs de la Cave Vaudelet
21	Fourrés de Genévrier commun (5130)	Moyen	Habitat peu représentatif du site ; une seule station de très petite taille recensée ; de belles stations existent dans la vallée de la Claise dans le Sud de l'Indre-et-Loire notamment	Vallée du Changeon dans les environs de la Cave Vaudelet, le long de l'ancienne voie de chemin de fer
22	Herbiers de Characées (3140)	Moyen	Habitat peu représentatif du site, une seule station de très petite taille observée	Vallée de la Roumer
23	Chênaies à Chêne tauzin (9230)	Moyen	Grandes surfaces sur le plateau Nord-Est, habitat très représentatif du site mais peu menacé, hormis par l'enrésinement ; pour les faciès pionniers, ils feront l'objet de mesures dans le cadre de la gestion des landes	Plateau Nord-Est
24	Chabot (1163)	Moyen	Espèce assez rare et localisée sur le site qui dispose de peu d'habitats favorables pour son développement	Vallées du Changeon et de la Roumer
25	Lamproie de Planer (1096*)	Moyen	Espèce assez rare et localisée sur le site qui dispose de peu d'habitats favorables pour son développement	Vallées du Changeon et de la Roumer

	Intitulé enjeu (habitat / espèce)	Niveau d'enjeu	Principal motif justifiant le niveau d'enjeu	Localisation principale
26	<b>Agrion de Mercure (1044)</b>	Moyen	Espèce assez abondante sur le site ; elle est toutefois synonyme du bon fonctionnement du cours d'eau et de la bonne qualité l'eau ; elle a besoin de mégaphorbiaies en bon état de conservation en bordure des cours d'eau pour se développer	Ensemble des vallées du Changeon et de la Roumer
27	<b>Grand Murin (1324)</b>	Moyen	Chasse dans le site	5 animaux ont été observés en gîte dans un aqueduc sur la Roumer, en dehors du site. Celui-ci se situe sur la commune de Langeais au lieu-dit "Saint-Laurent". Les territoires de chasse observés se trouvent sur la Roumer au "Petit Moulin" et au Moulin de Raguin" (commune de Saint-Symphorien-les-Ponceaux).
28	<b>Grand Rhinolophe (1304)</b>	Moyen	Chasse dans le site ; un seul individu observé	L'espèce a été contactée en passage sur la commune de Bourgueil, près de Touvois, dans une allée forestière longeant le Changeon. 2 individus ont par ailleurs été observés en hibernation au lieu-dit "la Passerelle", sur la commune de Saint-Patrice, hors site.
29	<b>Bouvière (1134)</b>	Moyen	Espèce vivant plutôt en Loire où les populations ne sont pas menacées ; non représentative de petits cours d'eau comme le Changeon et la Roumer	Aval des vallées du Changeon et de la Roumer